



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**Ministère de l'Economie
et des Finances**

UNITE DE POLITIQUE FISCALE

Termes de référence
Recrutement du Chef de la Cellule « fiscalité internationale » de
l'Unité de Politique Fiscale (UPF)

I. Contexte et justification

L'Unité de politique fiscale (UPF), cadre institutionnel placé sous l'autorité du ministre de l'Economie et des finances **recrute pour le poste de Chef de la cellule « fiscalité internationale »** dans le cadre de la consolidation de ses missions, entre autres :

1. définir la politique fiscale ;
2. élaborer les textes législatifs et réglementaires sur la fiscalité ;
3. définir les objectifs de recouvrement des recettes fiscales et douanières ;
4. proposer une stratégie fiscale visant à moderniser et à simplifier le système fiscal afin d'améliorer son rendement ;
5. veiller à la cohérence des instruments fiscaux et parafiscaux ;
6. suivre et d'évaluer les politiques fiscales et les équilibres des régimes sociaux ;
7. contrôler de manière générale les activités de l'Office togolais des recettes (OTR) ; etc.

L'UPF est structurée en trois (03) cellules, à savoir : la cellule « fiscalité directe et indirecte », la cellule « fiscalité internationale » et la cellule « suivi opérationnel de l'Office togolais des recettes (OTR) ». A la tête de chaque cellule se trouve un Chef. Le poste du Chef de la cellule fiscalité internationale est actuellement vacant. Pour ce faire, il est prévu un recrutement afin de pouvoir au poste.

Les présents termes de référence décrivent le profil recherché, les principaux objectifs du poste, la description du poste, les compétences techniques et organisationnelles, la durée et l'évaluation de la mission et la constitution du dossier de candidature.

1.1 Objectif principal du poste

Sous la supervision du Responsable de l'Unité de Politique Fiscale, le Chef de cellule aura pour mission de coordonner, de superviser et d'animer la cellule de la fiscalité internationale en tenant compte des missions du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'Office Togolais des Recettes (OTR), de l'Unité de Politique Fiscale (UPF) et de la cellule elle-même. Il aura aussi comme mission de superviser l'équipe d'agents affectés à la cellule.

CANDIDAT(E) CHEF DE LA CELLULE DE LA FISCALITE INTERNATIONALE: ANALYSTE PRINCIPAL FISCALITÉ INTERNATIONALE

Détails du poste

Titre du Poste	Chef de la Cellule fiscalité internationale	Localisation	Lomé-Togo
Nom du Superviseur		Titre du Superviseur	Responsable de l'Unité de Politique Fiscale
Temps plein ou partiel	Temps plein	Numéro du poste	UPF-001

1.2 Description spécifique du poste

a) sur le plan administratif

Le Chef de la cellule « fiscalité internationale » assure la gestion de tout le personnel de la cellule. Il participe à toutes les réunions stratégiques et de coordination auxquelles il peut être convié ou délégué par le Directeur de l'Unité de politique fiscale, signe un contrat de performance avec le Directeur de l'UPF et évalue les performances des agents affectés à la cellule.

b) sur le plan opérationnel

Sous la supervision du Directeur de l'UPF, le Chef de la cellule « fiscalité internationale » est chargé de :

- élaborer la politique de fiscalité internationale ;
- proposer la rédaction des dispositions des lois de finances relatives à la fiscalité internationale ;
- élaborer les dispositions relatives à la fiscalité internationale dans les différents projets de textes ;
- contribuer à la mise en place d'une base de données fiable pour la fiscalité internationale ;
- produire périodiquement des rapports sur les droits et autres taxes douaniers ;
- contribuer à la mise en place d'une base de données fiable pour la fiscalité de porte ;
- définir des stratégies de recouvrement des recettes douanières ;
- élaborer les documents à publier sur la politique de fiscalité internationale ;
- analyser et participer activement à la négociation des normes, conventions et accords fiscaux internationaux relatifs aux droits et taxes douaniers ;
- élaborer et diffuser les publications et les outils de veille et d'aide à la prise de décision pour la performance de la fiscalité internationale ;
- élaborer les documents à publier sur la politique fiscale au plan international ;
- évaluer les risques et incertitudes liés aux impacts de la fiscalité internationale sur l'ensemble des recettes de l'Etat ;
- procéder au suivi-évaluation des différents indicateurs de performance retenus au niveau de la cellule ;
- produire périodiquement des rapports à soumettre à la direction de l'UPF.

1.3 Compétences techniques

Techniquement, le Chef de la cellule « fiscalité internationale » doit avoir :

- la maîtrise de la législation fiscale, notamment douanière au niveau international, régional et national ;
- des connaissances avérées dans les procédures de taxation, de vérification et de recouvrement des recettes douanières ;
- des savoir-faire en gestion des conflits et changement organisationnel ;
- des connaissances en matière de fixation des objectifs et évaluation des performances ;
- des compétences en matière d'organisation et de conduite des réunions périodiques ;
- des connaissances dans l'élaboration et l'exécution du budget prévisionnel global du ministère et celui de l'unité ;

- une parfaite maîtrise des outils et techniques de communication interne et externe ;
- une parfaite maîtrise de la collecte, du traitement et de l'analyse des statistiques douanières ;
- une parfaite maîtrise de l'utilisation du pack office et des outils de rédaction des rapports de publications ;
- une parfaite maîtrise des rouages de l'économie internationale, des finances publiques et des lois fiscales ;
- une maîtrise de la langue française, celle de l'anglais constitue un atout ;
- de parfaites expériences en management agile.

1.4 Compétences organisationnelles

Au plan managérial, le Chef de la cellule « fiscalité internationale » doit :

- être capable de travailler en toute indépendance et avoir les techniques professionnelles d'animation et d'organisation d'une équipe de collaborateurs ;
- être ouvert d'esprit et de capacité de raisonnement, de conception et d'innovation ;
- avoir une bonne connaissance des techniques de rédaction des rapports et des publications professionnelles ;
- avoir une bonne maîtrise des sources d'informations économiques, financières et fiscales officielles au plan international et national ;
- avoir une bonne maîtrise de soi et être en mesure de travailler sur les projets de lois et les règlements non encore officiels ;
- avoir une parfaite maîtrise des missions et valeurs du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'UPF et de l'OTR ;
- avoir une parfaite notion de la délégation ;
- être capable de gérer simultanément plusieurs tâches et résister au stress.

1.5 Profil recherché

Diplômes : diplôme de niveau BAC + 5 en économie, gestion, finances, statistiques, fiscalité d'entreprise, droit des affaires, droit fiscal, avec spécialisation en douane, 3^{ème} cycle de l'ENA, option douane, ou équivalent.

Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les domaines ci-après :

- opérationnel douanier ou un équivalent ;
- analyse et de rédaction des textes de lois, notamment dans la formulation de dispositions législatives et réglementaires d'exonération fiscale et douanière ;
- analyse des données économétriques d'une structure publique ou service opérationnel douanier ;
- fiscalité internationale dans une institution financière, un cabinet fiscal, un bureau d'étude en fiscalité, une institution de régime fiscal ;
- être de moralité et d'intégrité irréprochable ;
- ne pas être sous coup d'une procédure disciplinaire ou d'une procédure/condamnation pénale.

II- Durée et évaluation de la mission

La durée du contrat de travail du Chef de la cellule « fiscalité internationale » à recruter, est de deux (02) ans, renouvelable. **Les performances de ce dernier seront évaluées annuellement par le Directeur de l'UPF sur la base de critères bien définis.**

Le poste du Chef de la cellule « fiscalité internationale » à pourvoir, est ouvert aux togolais des deux sexes (homme et femme).

III- Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de l'économie et des finances ;
- un Curriculum Vitae actualisé ;
- des photocopies de diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- des attestations de services rendus.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email ou déposés sous plis fermés à l'adresse ci-dessous avec en objet ou sur l'enveloppe la mention « **Recrutement du Chef de la Cellule fiscalité internationale** ».

Les dossiers seront reçus tous les jours ouvrables de 9h 00 à 12h 00 et de 14h 30 à 16h 00 T.U à partir de la date de publication du présent avis. La clôture des dépôts de candidature est fixée au vendredi 15 mars 2024 à 12h 00 T.U.

Les termes de référence du présent avis d'appel à candidatures peuvent être retirés au secrétariat de l'Unité de politique fiscale ou téléchargés sur le site web du Secrétariat Permanent pour le Suivi des Réformes et des Programmes Financiers aux

adresses ci-dessous mentionnées, tous les jours jusqu'à la date de clôture des candidatures.

**Ministère de l'Economie et des Finances / Unité de Politique fiscale (UPF), 285. rue
Turbots, Tokoin Gbonvie**

BP 387 Lomé Togo Tél : 92 53 32 32 /22 21 21 31 ; Courriel : upfmefogo@gmail.com

Site web : www.togoreforme.gouv.tg

N.B : Seuls les candidats retenus après étude des dossiers seront invités pour la suite du processus.